

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 01/07/2022

DES SOLUTIONS TERRITORIALES POUR L'INSERTION PAR L'EMPLOI : LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPIE) SE DEPLOIE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) porte l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent.

Cette volonté repose sur la conviction que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté.

Le SPIE vise à simplifier les démarches pour les bénéficiaires, et à coordonner l'ensemble des structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi (Conseil départemental, Pôle emploi, Région, Cap emploi, mission locale, associations, CCAS, etc.).

Chaque bénéficiaire doit ainsi se voir proposer un parcours d'accompagnement personnalisé prenant en compte toutes ses difficultés pour s'insérer (logement, santé, mobilité, etc.). Ce parcours est coordonné entre les différents professionnels pour lui éviter de multiplier les démarches.

En ce 5 juillet 2022, sous la présidence du Préfet et du Président du Conseil départemental, tous les partenaires du consortium constitué se réunissent pour le lancement opérationnel du SPIE.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet

LE SPIE 90

Après avoir développé le label **Empl'itude**, la plateforme **emplois90**, **Parrainage 90**, **Tremplin pour l'emploi**, le Département a souhaité s'engager davantage en se portant candidat pour rejoindre le déploiement du **Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)** lors de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt** lancée par l'Etat.

Le SPIE prend la forme d'un consortium qui unit les partenaires engagés, pour construire et mettre en œuvre des parcours personnalisés pour les personnes en difficulté et leur permettre d'accéder ou de retourner sur le marché du travail en mobilisant également les entreprises du territoire.

Dans le Territoire de Belfort, ce consortium sera porté par le Conseil départemental, en lien avec Pôle Emploi, la Préfecture et les services de l'État.

Une équipe dédiée à ce projet est mise en place pour cette expérimentation avec une coordination partagée entre le Département- Pôle emploi, un interlocuteur unique référent des partenariats avec les entreprises et un interlocuteur unique référent des partenariats entre professionnels.

Au-delà de la coordination institutionnelle, le SPIE passe donc par une coopération opérationnelle revisitée entre les professionnels de différentes structures qui accompagnent les personnes au quotidien.

Enfin, et pour faciliter ces évolutions et cette coordination quotidienne, l'État investit aussi sur le volet numérique, comme le partage de données renforcé entre les institutions et de nouveaux services numériques dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Au total, 800 à 900 personnes présentant des freins importants pour leur accès à l'emploi seront accompagnées par le SPIE 90 chaque année sur le territoire de Belfort

QUELS OBJECTIFS ?

Les objectifs du SPIE reposent sur 4 grandes orientations :

- **SIMPLIFIER** les démarches et les différentes étapes pour les personnes jusqu'au retour à l'emploi, grâce à la connexion entre les partenaires et grâce à une approche globale. Quel que soit l'interlocuteur initial, ce sera le bon interlocuteur ;
- **ACCÉLÉRER** le retour à l'activité en proposant des rendez-vous et des accompagnements dans un délai raccourci et en renforçant la coordination et les échanges entre les différents intervenants pour que la personne n'expose qu'une seule fois sa situation ;
- **RÉVÉLER** des envies, des ambitions mais aussi des talents et permettre aux personnes de rebondir vers de nouveaux métiers en combinant ainsi offre et demande d'emploi ;
- **ACCOMPLIR** en accompagnant les personnes vers la réussite de leur projet professionnel en ayant levé tous les freins.

POUR QUI ?

Le SPIE concerne tous les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles importantes dans leur accès au marché du travail : allocataires du RSA, jeunes, personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée, etc.

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation, coordonné entre les différents intervenants sans avoir à multiplier les démarches.

[En savoir plus](#)

CONTACTS PRESSE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction de la Communication

03 84 90 90 02

ugo.tourot@territoiredebelfort.fr

PREFECTURE

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

03 84 57 15 76

pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr